

Rapport d'activités de l'Euro-Institut 2012

2012 souligne l'ancrage pérenne de l'Euro-Institut dans le Rhin supérieur.

En effet, cette année, l'Euro-Institut aura su renforcer son positionnement en matière de formation et notamment sur le champ du développement des compétences transversales comme le management de projets transfrontaliers ou la communication interculturelle.

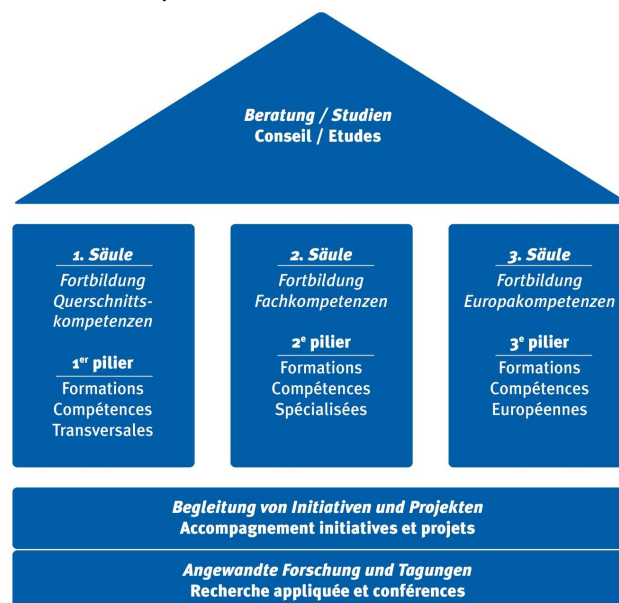
Par ailleurs, l'Euro-Institut témoigne en 2012 de sa capacité d'innovation et d'adaptation aux besoins du marché et de ses membres en particulier. Ainsi, au-delà d'une activité formation en nette augmentation (157 journées en 2012 contre 118,5 en 2011), les domaines du conseil ou de l'accompagnement ne sont pas en reste. Des projets marquants ont pu être menés : l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord-cadre franco-allemand sur la coopération sanitaire transfrontalière et l'animation d'un atelier dans le cadre du premier forum mondial de la démocratie qui s'est tenu en novembre 2012 en sont deux exemples. L'expertise acquise a également été reconnue à l'échelle européenne ce qui nous a permis la mise en place d'un nouveau projet dans le cadre du TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) et deux projets de formation dans la région du Danube.

Enfin, les membres de l'Euro-Institut ont signé, fin 2012, une nouvelle convention de coopération reconduisant l'Euro-Institut pour une nouvelle période de sept ans (jusqu'à fin 2020). L'Euro-Institut aborde ainsi son vingtième anniversaire en 2013 avec maturité, sérénité et toujours avec la même volonté d'être au service de ses membres et des acteurs du Rhin supérieur.

Mais avant de nous tourner vers l'avenir, revenons plutôt sur les faits marquants de 2012. Dans une première partie nous présenterons l'activité de l'Euro-Institut à l'appui de quelques statistiques avant de détailler les projets sur lesquels l'Euro-Institut a travaillé dans une seconde partie.

Partie 1 : L'Euro-Institut en chiffres

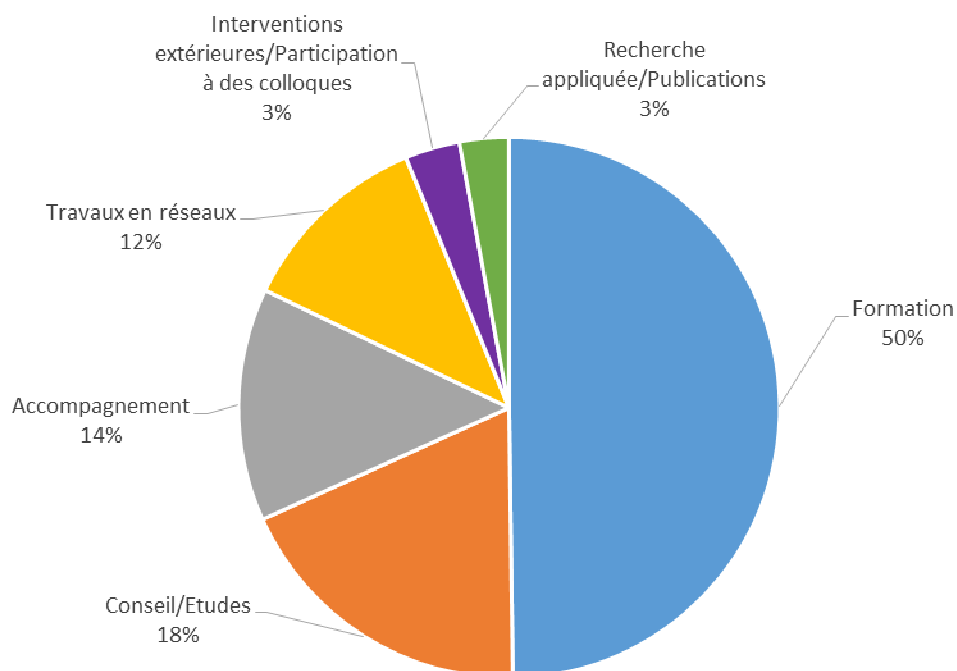
En propos liminaire, nous nous permettons de vous (re-)présenter la « maison » de l'Euro-Institut qui rappelle l'ensemble de nos produits. Tout au long de ce rapport d'activité, vous pourrez suivre les évolutions de ces différentes « parties » de notre offre.



I. Les activités de l'Euro-Institut en général

Démarrons avec une vision globale des activités de l'Euro-Institut en 2012. Le premier graphique vous propose une répartition des heures travaillées par l'équipe dans les différents champs d'activités. Avec 11.800 heures passées directement sur les projets (sur un total de 17.266), l'Euro-Institut fait preuve d'efficacité. Notons ici que les 5.466 heures restantes ont été dévouées au secrétariat, à la comptabilité, à la communication, aux questions informatiques, à la définition de stratégie ou encore à l'acquisition de projets.

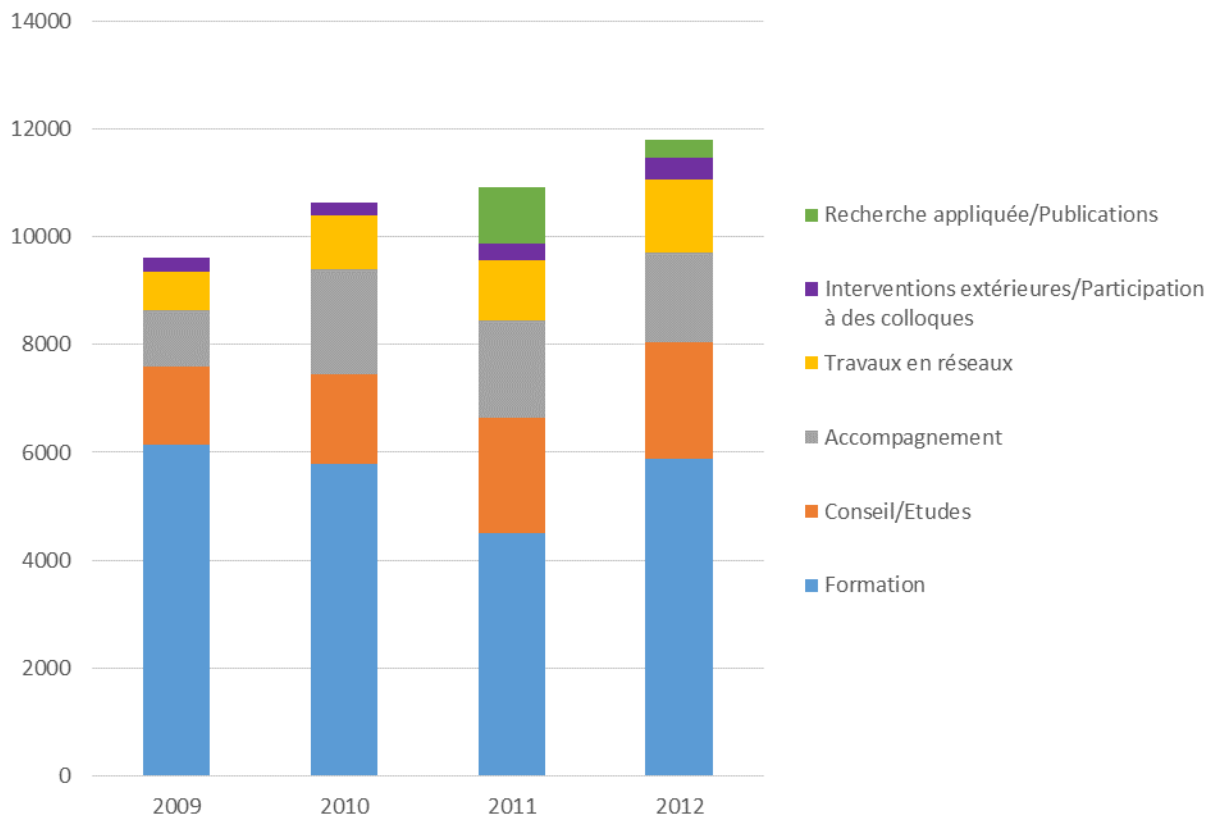
Activités de l'Euro-Institut (répartition par heures travaillées)



Ce diagramme nous permet de constater la prépondérance de l'activité de formation qui reste notre cœur de métier avec 50% des heures travaillées par l'équipe sur les projets. L'autre moitié de l'activité est répartie de manière quasi égale entre le conseil/les études (18%), les missions d'accompagnement (14%) et le travail en réseau (12%). Dans une dimension moindre, nous sommes également présents dans de nombreuses manifestations extérieures (3%) et travaillons à la publication d'articles ou d'ouvrages (3%). Nous reviendrons sur les projets concrets menés dans la seconde partie de ce rapport.

Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux des années précédentes. Le second graphique montre ainsi l'évolution de la répartition des heures depuis 2009. Le premier constat est celui de la nette augmentation du nombre total d'heures à personnel quasi constant entre 2011 et 2012. Nous notons ici le départ de Katharina Heilek au poste de gestionnaire de formation et saluons l'arrivée de Sarah Seitz au même poste.

Evolution - répartition des heures travaillées par activités



En étudiant le graphique d'un peu plus près, on peut constater que le nombre d'heures passées sur le champ de la formation a augmenté par rapport à 2011 sans toutefois atteindre le volume horaire de 2009.

Du côté du conseil et des études, après un bond de 2010 à 2011, les heures passées sur ces projets se stabilisent.

Pour ce qui est de l'accompagnement, l'équipe a travaillé en 2012 une centaine d'heures de moins qu'en 2011. Il faut cependant relativiser ce chiffre : en 2011, l'accompagnement du pilier sciences de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur avait pris une grande place dans notre activité. Or ce projet est depuis janvier 2012 comptabilisé à part puisqu'il s'agit d'un projet cofinancé par INTERREG, pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir Janosch Nieden au poste de coordinateur, au sein de notre équipe.

Le temps passé sur le travail en réseau a, quant à lui augmenté, ce qui s'explique par la reconnaissance accrue de l'expertise de l'Euro-Institut à l'échelle européenne. Comme nous pourrions le constater dans la seconde partie de ce rapport, le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) a pris toute son ampleur grâce au développement du projet PAT-TEIN (Professionalizing Actors of Transfrontier cooperation – Transfrontier Euro-Institut Network).

Les responsables de l'équipe ont également été davantage sollicités cette année pour intervenir ou participer à des colloques ou autres manifestations, ce qui témoigne de la reconnaissance de l'Euro-Institut. Enfin, le volet recherche et publications n'a pas été aussi important en termes de temps de travail qu'en 2011 mais il faut souligner ici que l'année 2011 était assez exceptionnelle dans la mesure où cinq publications, résultat des colloques organisés les années précédentes, avaient vu le jour.

II. Focus sur l'activité « formation »

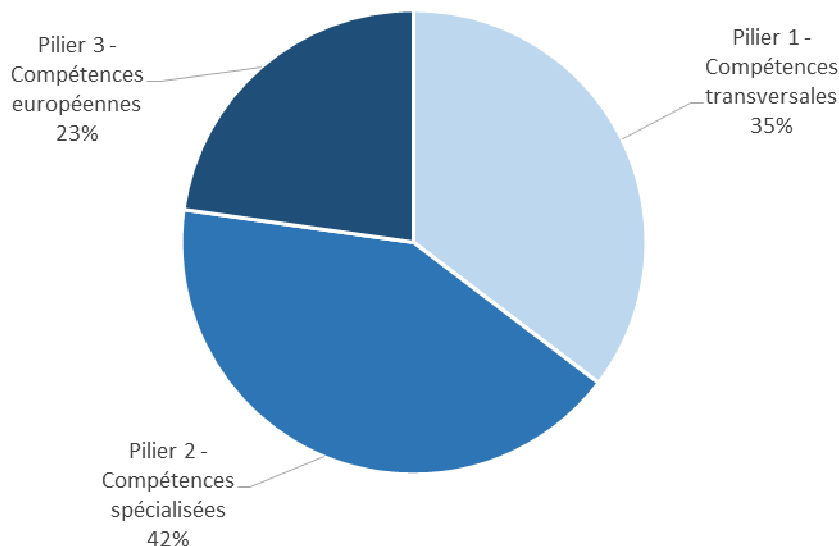
Nous l'avons vu, la formation reste le cœur de métier de l'Euro-Institut, c'est pourquoi nous allons analyser plus en profondeur cette activité. Nous vous proposerons ainsi un gros plan sur 2012 (1) ainsi qu'un regard sur l'évolution de cette activité depuis 2005 (2).

1. La formation en 2012

Pour mémoire, notre offre de formation est scindée en trois piliers. Les compétences transversales reprennent la connaissance du système politico-administratif du voisin, le management de projets transfrontaliers, la communication interculturelle ou encore les cours de langue en tandem. Par compétences spécialisées, on entend les différentes thématiques qui peuvent avoir un intérêt à être traitées de manière transfrontalière soit pour un simple échange, soit dans l'optique de monter un projet. Ces thématiques sont très variables et vont de la coopération policière et judiciaire à la santé, en passant par le tourisme et bien d'autres sujets encore. Le troisième pilier propose, quant à lui, de travailler sur les compétences européennes liées au territoire transfrontalier, comme le management de projet INTERREG, l'analyse d'impact, la sensibilisation à l'Europe.

Penchons-nous tout d'abord sur le diagramme ci-dessous présentant la répartition des heures travaillées par pilier. Nous voyons que ce sont les formations thématiques du pilier 2 qui ont le plus occupé l'équipe, suivies par les formations du pilier 1. Avec 23% des heures travaillées sur la formation, le pilier 3 est en dernière position. Malgré ces légères différences, nous pouvons constater une répartition assez équilibrée.

Activité Formation -
Répartition des heures travaillées par pilier



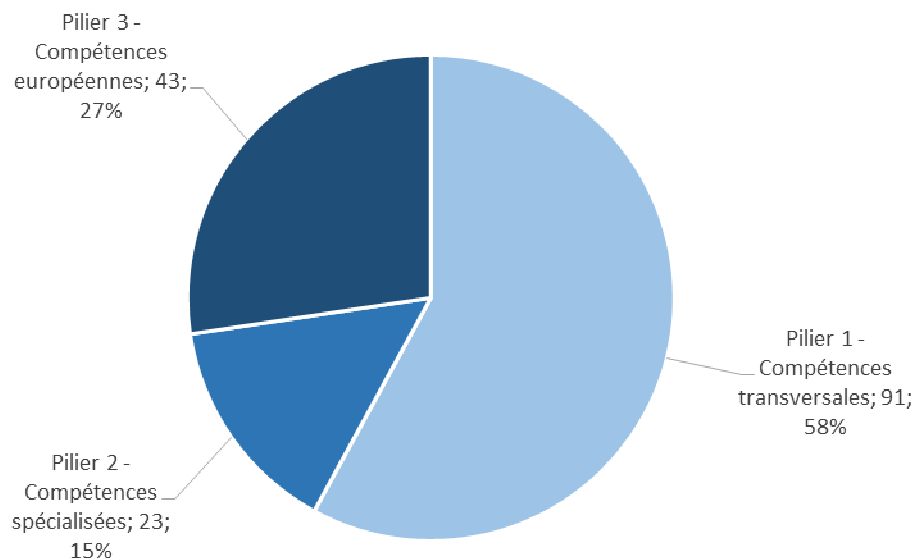
Intéressons nous désormais au nombre de journées réalisées dans chaque pilier. Le diagramme montre de grandes différences entre les piliers et témoigne de la prépondérance du pilier 1 avec 91 journées organisées (soit près de 2/3 de l'activité formation). Il est important ici de noter l'efficacité de l'équipe, organise 58% des journées avec 35% du temps de travail. Comme nous le verrons dans la seconde partie de ce rapport, la recrudescence de la demande au sein de ce pilier

provient de la formation initiale, de l'intérêt accru pour les questions interculturelles et de l'attractivité des formations proposées au catalogue.

Les formations du pilier 2, sont, comme à leur habitude, les plus chronophages : si 42% des heures travaillées leurs sont consacrées, elles ne représentent que 15% des journées organisées. La raison en est simple : si les formations du pilier 1 sont toujours adaptées au public cible, les contenus principaux évoluent mais ne changent pas fondamentalement. Dans le pilier 2, nous traitons des thèmes d'actualité qui sont très rarement identiques à ceux des années précédentes, et pour lesquels le travail de recherche et de coordination est important. Cet effet est renforcé en 2012 avec la préparation d'un grand forum organisé dans le cadre du groupe « santé et sécurité du travailleur par delà les frontières » au Parlement européen, et qui se tiendra début 2013 au Parlement Européen.

Le pilier 3 affiche un équilibre quasi parfait avec 23% des heures travaillées et 27% des journées organisées. Ce pilier comprend comme chaque année des formations à la Commission européenne sur l'analyse d'impact pour lesquelles l'expérience acquise permet une grande efficacité. En 2012, l'activité sur ce pilier a été largement développée avec des formations catalogue ainsi que deux grands projets de formation dans la région du Danube. Ces nouveautés ont constitué un investissement en temps non négligeable, qui nous a cependant permis de mieux répondre aux besoins de nos membres.

Activité Formation -
Répartition des journées réalisées par pilier

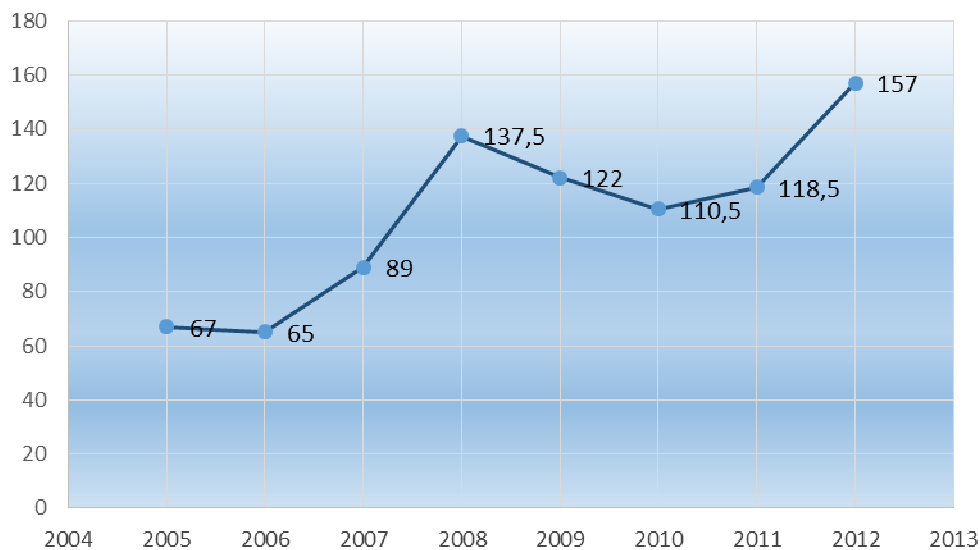


2. Les évolutions depuis 2005

Il est particulièrement intéressant de comparer l'année 2012 aux années précédentes. En effet, le nombre de journées de formation organisées en 2012 a fait un énorme bond par rapport aux années précédentes : nous avons atteint les 157 journées et avons ainsi dépassé notre résultat record de 2008 de près de 20 journées, ce qui représente 25% d'augmentation de l'activité formation en 2012.

Ce chiffre important a pu être atteint grâce aux nombreuses demandes en formation initiale et aux projets de formations effectuées dans la Région du Danube. Nous tenons à souligner que ce résultat n'aurait pas pu être obtenu sans la forte mobilisation de l'ensemble de l'Euro-Institut.

Evolution du nombre de journées de formation

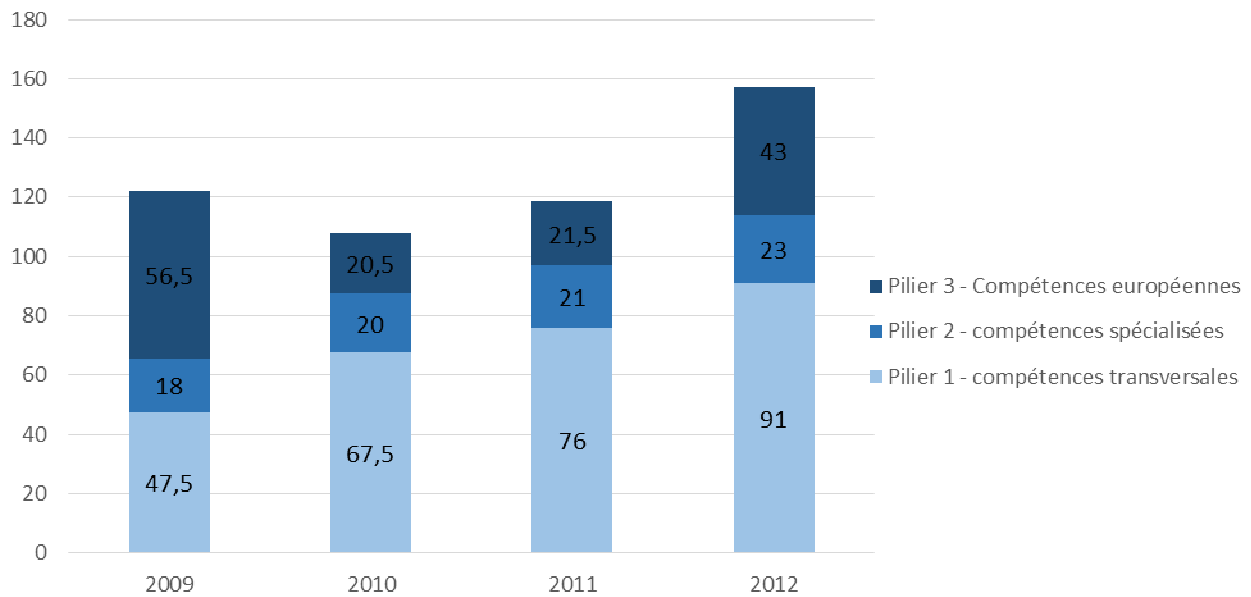


Au niveau de l'intérêt suscité par les piliers nous pouvons constater, grâce au graphique ci-dessous, que le pilier 1 ne cesse de renforcer son attractivité, avec des demandes qui se sont accrues chaque année depuis 2009.

Le nombre de formations thématiques du pilier 2 reste, quant à lui, stable depuis 4 ans.

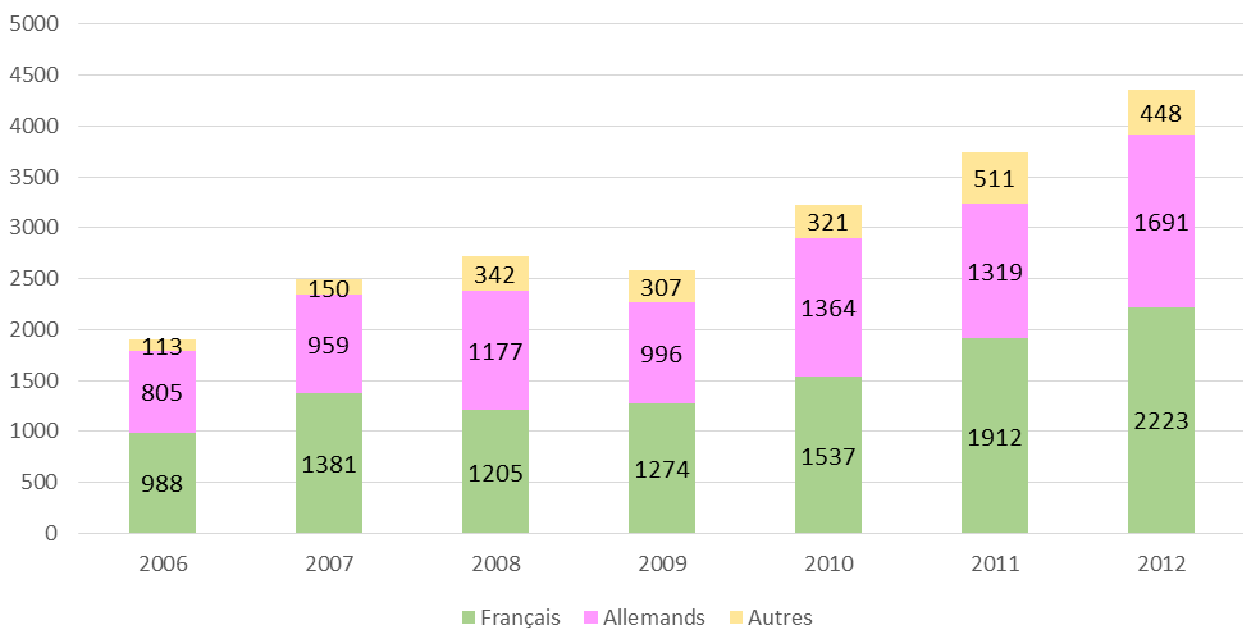
Le pilier 3 est le plus fluctuant mais ceci s'explique très facilement : en 2009 (projet TRAIN4EU mené dans la région des Balkans) puis à nouveau en 2012 (dans la région du Danube, sous l'impulsion du Land de Bade-Wurtemberg), l'Euro-Institut a été sollicité pour des grands projets de formation.

Evolution du nombre de journées de formation par pilier



Le dernier diagramme que nous vous proposons vous permet de constater l'évolution positive du nombre de participants accueillis lors des formations de l'Euro-Institut. Ce nombre a plus que doublé en 6 ans pour atteindre 4.362 personnes !

Evolution du nombre de participants aux activités de formation
(par nationalité)



Ce chiffre est à relativiser dans la mesure où, statistiquement, les étudiants qui sont venus plusieurs fois en cours à l'Euro-Institut sont comptabilisés autant de fois.

Il ne faut pas oublier cependant les grandes manifestations organisées ou co-organisées par l'Euro-Institut comme le Forum sur la maintenance dans l'industrie, le Forum sur la prévention et promotion de la santé (Conférence du Rhin supérieur), les ateliers franco-allemands (ESTES – Ecole supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg), le Forum sur les produits alimentaires régionaux au service de la santé (Nutrhi.net), le Forum de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau sur l'économie verte ou encore l'atelier d'échange sur la coopération aux frontières allemandes, qui ont systématiquement attiré une centaine de participants.

Si nous devons malheureusement à nouveau constater un écart entre le nombre de participants allemands -plus faible- et français accueillis, nous pouvons nous réjouir que ce dernier ne se soit pas creusé davantage et reste stable par rapport à 2011.

L'année 2012 témoigne de l'ancrage de l'Euro-Institut dans ses missions et ses orientations. Institut à but non lucratif, il se concentre sur la formation, le conseil et l'accompagnement en suivant toujours le même but : faciliter la coopération entre acteurs du Rhin supérieur.

2012 confirme également l'intérêt de plus en plus grand pour les questions interculturelles et la meilleure connaissance de l'autre. Il faut également noter que la professionnalisation des acteurs ne constitue plus uniquement l'apanage des administrations : un nombre croissant d'écoles supérieures et d'universités du Rhin supérieur intègrent des modèles dédiés dans leurs cursus.

Par ailleurs, grâce à son expertise, l'Euro-Institut s'ouvre à l'échelle européenne et apporte une pierre à l'édifice de la vitrine du Rhin supérieur en Europe : les formations dans les régions du Danube, le développement du réseau TEIN, l'organisation d'une conférence et la rédaction d'un rapport pour le compte du Conseil de l'Europe en sont les preuves les plus évidentes.

Dans une seconde partie, ce rapport vous propose de revenir en détails sur ces grandes tendances et de voir activité par activité quels ont été les grands projets menés à bien par l'équipe en 2012.

Partie 2 : Les activités de l'Euro-Institut en bref

I. La formation : au cœur des activités de l'Euro-Institut

1. Formations compétences transversales

a. La formation initiale

Depuis quelques années maintenant, les activités de l'Euro-Institut en matière de formation initiale se développent de manière exponentielle. De quelques heures d'interventions en option au début des années 2000, nous sommes passés à l'organisation de modules complets intégrés dans des cursus nationaux ou binationaux. 2012 va même jusqu'à laisser poindre une coopération avec l'Université de Haute Alsace sur le projet Novatris, qui vise entre autres à favoriser le développement de compétences interculturelles dans le plus grand nombre de cursus, à partir de 2013.

En 2012, Anne Thevenet et Virginie Conte rééditent le module de sensibilisation à l'Union européenne et à la coopération transfrontalière pour les étudiants de l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg). Pour la première fois cette année, les étudiants ont pu se pencher, dans le cadre du module, sur l'étude d'un projet transfrontalier mené par leur école : Phytoret (potentiel des zones humides artificielles du Rhin supérieur pour la réduction des produits phytosanitaires).

D'autres écoles d'ingénieurs et cursus de formations à caractère scientifique font appel à l'Euro-Institut et notamment à Anne Dussap-Köhler dans le cadre de modules « interculturels » comme l'INSA, l'Université de Haute Alsace ou l'ECAM. La coopération avec l'INSA existe depuis 2008 au sein du programme DeutschINSA qui propose pour une promotion d'élèves français et allemands la réalisation de trois semestres d'études binationales et bilingues avant de réintégrer les cursus de spécialisation de l'INSA. Durant ces trois semestres, l'Euro-Institut accompagne les étudiants dans leur apprentissage du voisin afin de les amener à mieux se repérer dans l'environnement transfrontalier (communication interculturelle, management de projets transfrontaliers, monde de l'ingénieur, de la recherche ou de l'entreprise dans le pays voisin, visites sur site etc.).

C'est sur la base de cette expérience qu'en 2010 l'Euro-Institut a pu engager une coopération avec l'Université de Haute Alsace au sein du cursus transfrontalier RegioChimica. La rentrée 2012 a vu la troisième promotion d'étudiants arriver. La particularité de l'offre de l'Euro-Institut est ici l'appui apporté qui concerne aussi bien les étudiants (dans le cadre du module interculturel, avec l'implication d'Anne Dussap-Köhler, Margot Bonnafous et Anne Thevenet) que l'équipe enseignante (avec un accompagnement des professeurs réalisé par Anne Dussap-Köhler).

Enfin la dernière-née des coopérations dans le domaine scientifique a été conclue avec l'ECAM Strasbourg-Europe. Ici, Anne Dussap-Köhler, au-delà des cours donnés en communication interculturelle, a participé activement à la construction d'un module plus large pour la rentrée 2013 et a également été sollicitée par l'ECAM pour concevoir et rédiger une « Charte interculturelle », un livret remis à chaque étudiant qui doit constituer un cadre pour le comportement de chacun.

Du côté des sciences humaines, l'Euro-Institut est également très actif. Nous intervenons dans des masters dédiés à la coopération comme au sein du master II « Coopération Transfrontalière » de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ou dans le cadre d'un cours conjoint aux Masters II « Histoire des relations internationales et des processus d'intégrations régionales » et « Politiques européennes et coopération franco-germanique » de l'Université et de l'IEP de Strasbourg. Depuis quelques temps ce sont aussi les masters existants dans le domaine de l'urbanisme qui se

tournent vers les services de l'Euro-Institut comme le master II PSAUME « Projets et Sociologie de l'Aménagement, de l'Urbain, des Médiations et de l'Environnement » ou le master II « Master Urbanisme et aménagement - Etudes et conduites de projets » tous deux de l'Université de Strasbourg. Les interventions portent ici sur le management de projets transfrontaliers et la communication interculturelle, et sont assurés par Anne Dussap-Köhler, Anne Thevenet et Eddie Pradier.

La coopération avec l'Ecole Nationale d'Administration et l'Ecole Supérieure d'administration de Spire a également été reconduite. Il s'agit ici d'accompagner les étudiants dans un projet de coopération entre les deux écoles.

Pour la première fois en 2012, l'EDIAC, structure de formation dans les domaines de l'enfance, de la famille, de services à la personne et de la santé, nous a sollicité pour une intervention d'une demi-journée. Anne Thevenet a ainsi pu sensibiliser les élèves à la coopération transfrontalière.

Enfin, il est intéressant de constater que les sessions sur la communication interculturelle effectuées par Anne Dussap-Köhler et Sarah Seitz intéressent au-delà du Rhin supérieur puisque le CEPA Europe (Customized Study Abroad Programs in Europe) est venu à l'Euro-Institut, cette année encore, avec 5 groupes de différentes universités américaines.

A travers ces différentes actions, l'Euro-Institut montre sa capacité d'adaptation et d'innovation en fonction de chaque profil d'étudiant et de chaque école ou université.

b. La communication interculturelle et le management de projets transfrontalier en formation continue

En 2012, l'Euro-Institut est revenu à une offre catalogue plus importante dans ce domaine avec deux séminaires : une journée sur les « défis interculturels dans la coopération transfrontalière » et deux journées « Manager son projet transfrontalier de façon efficace ». Avec respectivement 10 et 15 participants, les groupes étaient certes petits mais idéaux pour travailler efficacement sur ces thématiques.

Le catalogue 2012 aura également permis, grâce à Sarah Seitz, d'adapter la thématique du management de projets transfrontalier au domaine spécifique de la culture, et ce avec succès puisque cette journée a rassemblé 33 participants.

Du côté des demandes, nous citerons ici les plus importantes.

Le Regierungspräsidium de Fribourg, après les bons échos des formations de 2011, a à nouveau sollicité l'Euro-Institut pour une formation sur la meilleure connaissance du voisin tant sur le plan de l'organisation politico-administrative que sur le plan culturel. Eddie Pradier et Anne Dussap-Köhler sont donc intervenus lors de cette journée devant un public binational : en effet, une petite dizaine d'agents de la Préfecture du Haut-Rhin avaient rejoint leurs collègues du Regierungspräsidium à cette occasion. Ce fut également l'occasion de renforcer les dynamiques de coopération entre agents.

L'Euro-Institut a aussi continué d'être actif au sein du projet « 1 nature, 2 langues, 1 réseau » piloté par l'ARIENA (Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace) et qui vise à mettre en réseaux les structures d'éducation à l'environnement dans le Rhin supérieur. En février 2012, Anne Dussap-Köhler est intervenue sur les questions interculturelles en ouverture du forum marquant la fin de la période de co-financement INTERREG du projet. Elle a ainsi pu mettre en avant le fait que mieux connaître son voisin permet souvent de mieux travailler avec lui.

L'agence allemande pour l'emploi, qui coopère depuis de nombreuses années avec les services de Pôle emploi en France a souhaité proposer aux entreprises et aux chambres consulaires allemandes une journée d'information sur les possibilités de recrutement en France. Anne Dussap-Köhler a été dans ce cadre chargée de rappeler -dans une intervention introductive- quelques principes de la communication interculturelle et de mettre en avant les différences existant en matière de candidatures entre la France et l'Allemagne.

C'est aussi dans le domaine du travail avec les jeunes que nous avons pu avancer cette année grâce à deux demandes. La première émanait de la fédération des MJC (Maison des jeunes et de la culture) qui organisait une rencontre avec son partenaire allemand le Internationaler Bund, afin d'échanger sur les pratiques du travail jeunesse. L'Euro-Institut a été sollicité pour une intervention comparative et interculturelle sur cette thématique. La seconde a permis à Anne Dussap-Köhler d'intervenir devant les étudiants de l'IUT Robert Schuman de l'Université de Strasbourg et de l'Ecole supérieure de Landshut sur les questions de communication interculturelle afin de préparer les étudiants à leur programme d'échange.

Enfin, Sarah Seitz et Anne Dussap-Köhler ont également animé une formation d'une journée et demie sur la communication interculturelle à la demande du CNAM Lorraine (Conservatoire National des Arts et Métiers) et de la HTW des Saarlandes (Hochschule für Technik und Wirtschaft – école supérieure pour les techniques et les sciences du Land de Sarre). Ces deux institutions avaient en 2011 souhaité mettre en place un pôle de formation transfrontalier à Forbach : cette formation est la concrétisation de l'orientation souhaitée par les deux partenaires.

La diversité des projets menés par l'Euro-Institut sur ce champs fait écho aux chiffres présentés en première partie de ce rapport et témoigne non seulement de la reconnaissance de l'expertise de l'Euro-Institut dans ce domaine mais aussi du besoin grandissant de formation des acteurs.

c. Cours de langue

L'Euro-Institut ne propose pas de cours de langue pour débutant mais l'apprentissage de la langue du voisin en tandem afin de favoriser l'échange direct avec le voisin. Cela permet de « désinhiber » la parole, de travailler en parallèle sur la dynamique partenariale, de focaliser sur l'apprentissage du vocabulaire professionnel et enfin d'avoir une ouverture sur les questions interculturelles plus forte que dans un groupe uniquement national.

A la demande des villes de Fribourg et de Mulhouse, Eddie Pradier et Anne Dussap-Köhler ont organisé, entre septembre 2012 et février 2013, en partenariat avec le Centre de formation en langues de l'Université de Strasbourg un cours de langue en tandem. Ce dernier a rassemblé une quinzaine d'agents des deux collectivités. Il s'est articulé autour de 6 regroupements entrecoupés par des séquences d'autoformation. Il s'agissait ici avant tout de consolider les connaissances linguistiques des intéressés. Au-delà de la compétence linguistique, l'approche tandem a permis de renforcer la compétence interculturelle et la connaissance mutuelle des participants, et de participer ainsi au rapprochement des deux collectivités.

d. Le cycle « Administrations voisines »

Ce cycle initié en 2011 s'adressait au départ à un public de connaisseurs et visait à présenter en détail plusieurs administrations françaises, allemandes ou suisses du Rhin supérieur.

En 2012, nous avons choisi de revenir à un format plus large, comme nous pouvions le proposer jusqu'en 2010, pour permettre aux participants d'acquérir des connaissances générales sur les

trois pays. Nous avons néanmoins tenu à faire intervenir des praticiens et à apporter des informations sur l'actualité des réformes en cours ce qui a permis aux participants de repartir avec une vision « concrète » de l'organisation administrative du voisin tout en comprenant mieux sa culture. Les trois journées organisées, une par pays, ont attiré 10 participants chacune et ont été l'occasion d'un réel échange avec les intervenants.

Au-delà des formations proposées au catalogue, la ville de Metz a souhaité une intervention sur mesure. En effet, lors d'une rencontre avec leurs partenaires de Weilbach dans la Région Main-Rhin (Aufsichtsrat der Gesellschaft zur Rekultivierung der Kiesgruben Landschaft Weilbach) la ville de Metz a souhaité organiser une visite du parc régional de Lorraine et pouvoir ensuite échanger sur leurs expériences respectives et leurs perspectives de coopération. Le rôle de l'Euro-Institut et plus particulièrement de Margot Bonnafous, a été de présenter, en allemand, le système politico-administratif français et notamment la répartition des compétences afin que les participants allemands puissent mieux comprendre les capacités d'action de la ville de Metz et poser ainsi les bases d'une discussion efficiente.

e. La coopération transfrontalière

Dans notre pilier 1 concernant la formation aux compétences fondamentales pour agir en transfrontalier, nous n'oublions évidemment pas la coopération transfrontalière en elle-même. Il est souvent intéressant de revenir, en formation, sur l'historique de la coopération, sa nécessité, car c'est bien elle, en tant qu'outil, qui va développer les potentiels parfois inutilisés de la région frontalière et rendre ainsi un territoire plus dynamique. Il est également important que les participants, en tant que citoyens, puisse se repérer dans ce territoire du Rhin supérieur.

C'est pour cette raison que nous avons proposé au catalogue en 2012 une journée « Quoi de neuf dans le Rhin supérieur ? » conçue et animée par Anne Thevenet. L'idée était de revenir sur les bases de la coopération mais aussi de faire un focus sur la Région Métropolitaine trinationale du Rhin supérieur.

De plus en plus, nous devons constater que ce sont les groupes extérieurs à la Région du Rhin supérieur qui sont le plus intéressés par ces thématiques. Ainsi nous avons reçu, le plus souvent avec nos collègues du Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes, de nombreux groupes de visiteurs comme les inspecteurs stagiaires de la jeunesse et des sports, des représentants de la ville de Hambourg, un groupe de soldats de la Bundeswehr ou des journalistes en formation.

Nous avons également accueilli de nombreuses personnalités comme Schlomo Hasson, Professeur à l'Université de Jérusalem, Bevekka Vulfovitch, Professeur de l'Académie de Saint Petersburg, Pierre-Yves Le Borgn', alors candidat aux élections législatives, Hans Dürig, Consul Général Suisse ou encore Peter Friedrich, Ministre pour le Bundesrat, pour les affaires européennes et internationales du Land de Bade-Wurtemberg, accompagnée de Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin de Fribourg et enfin Theresia Bauer, Ministre des sciences, de la recherche et des arts du Land de Bade-Wurtemberg.

Les 17 et 18 septembre 2012, l'Euro-Institut, sous l'impulsion de Joachim Beck, a organisé, à la représentation du Land de Bade-Wurtemberg à Berlin, en collaboration avec le Ministère fédéral de l'Intérieur et l'Université allemande des sciences administratives de Spire, une conférence dont le but était de présenter un état des lieux de la coopération transfrontalière avec participation allemande et de discuter des perspectives communes de développement.

Les « recettes de cuisine » n'existent pas mais plusieurs expériences ont démontré leur efficacité en termes d'organisation et de gouvernance et certains enseignements peuvent être tirés de ces bonnes pratiques. Les cursus transfrontaliers ont, par exemple, été mis en avant comme l'une des

solutions qui pouvaient être apportées à la pénurie de main d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, des projets visant à l'utilisation commune d'infrastructures semblaient particulièrement intéressants en période de restriction budgétaire. Cette journée a laissé largement la place aux échanges entre les différents niveaux politiques et administratifs, les praticiens et les chercheurs dans le cadre des réflexions sur la future période de programmation 2014 – 2020.

Enfin, parfois, les intéressés viennent de plus loin encore. Ainsi nous avons reçu en 2012, par l'intermédiaire de la GIZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit – Office allemand pour la coopération décentralisée) des délégations chinoise, pakistanaise et béninoise. Souvent les délégations sont intéressées par la coopération mais souhaitent aussi tout simplement profiter de la proximité pour découvrir le fonctionnement de deux voire trois pays en un seul voyage d'études. L'accompagnement de ces délégations est particulièrement important car il faut être un véritable décrypteur interculturel entre les intervenants et les délégations venant d'un contexte extérieur doivent sans cesse faire une gymnastique interculturelle pour passer de leurs représentations aux modèles français, allemand ou suisse. Nous remercions ici particulièrement Katharina Heilek, Sarah Seitz et Clemens Schweizer pour leur implication.

2. Formations compétences spécialisées

a. Les formations « catalogue » : les coopérations en vogue

Les thèmes traités au catalogue 2012 étaient très variés et beaucoup se sont fait en coopération avec d'autres institutions. Ces partenariats nous ont permis de proposer des thématiques innovantes mais aussi de pouvoir accueillir des publics diversifiés.

Débuté en 2011, le partenariat mis en place par Anne Thevenet avec l'ESTES (l'Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg) portant sur la réalisation d'ateliers franco-allemands s'est poursuivi en 2012. Deux manifestations ont été réalisées dans ce cadre. La première a rassemblé près de 70 acteurs sur la question de « l'activation, modèle de protection sociale pour temps de crise ? ». La seconde thématique choisie portait sur les systèmes de protection sociale français et allemand. Les différentes questions abordées nous ont incité à élargir le partenariat à l'INFOBEST Kehl/Strasbourg ainsi qu'au Centre Européen de la Consommation. Cette journée aura ainsi regroupé près de 100 personnes autour de trois sous-thématiques : les droits à la retraite, la prise en charge de la dépendance des seniors et l'accès aux soins transfrontaliers.

Une autre action a été menée par Anne Thevenet de manière bilatérale avec INFOBEST Kehl/Strasbourg sur la thématique « Surendettement et faillite civile en France et en Allemagne : quels enjeux transfrontaliers ? ». Une cinquantaine de participants a pu mieux comprendre les systèmes législatifs allemand et français ainsi que la particularité du droit alsacien-mosellan. Des contacts entre participants ont pu être noués en vue de l'approfondissement de certaines questions et d'une meilleure coopération.

Dans un tout autre domaine, le Forum de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, coordonné par Joachim Beck et qui s'est déroulé en juin 2012 en partenariat avec le secrétariat de l'Eurodistrict, a attiré plus de 100 participants sur un thème d'actualité : l'économie verte. L'objectif était d'amorcer une réflexion thématique sur les potentiels qui permettraient la mise en œuvre de coopérations transfrontalières. Pour ce faire, trois aspects ont été abordés : « Sciences et technologie de l'environnement, des secteurs prometteurs pour l'Eurodistrict ? », « L'emploi transfrontalier d'aujourd'hui et de demain sera-t-il vert ? » et enfin « Vers des sociétés « urbaines » moins dépendantes de l'énergie fossile - complémentarité entre territoires urbains et ruraux ? ».

La dernière thématique abordée dans le catalogue 2012 était celle des clusters. Il a été particulièrement intéressant de constater, au cours d'une journée animée par Joachim Beck, que les termes même de « cluster », « pôle de compétitivité », « grappe » recouvrent des réalités souvent différentes en France et en Allemagne. Malgré cela, le séminaire a démontré que l'interclustering par-delà les frontières pouvait fonctionner et offrir de belles perspectives et une réelle valeur ajoutée, comme nous avons pu le voir à travers les exemples de IT2Rhine, du Pôle véhicule du futur, de Trion ou encore de Biovalley.

b. Les demandes spécifiques

Le groupe d'experts « politiques de la santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur a sollicité à nouveau, l'Euro-Institut pour un soutien dans l'organisation du congrès trinational sur la prévention et la promotion de la santé. Ce dernier, qui s'est tenu à Karlsruhe le 18 avril 2012, a rassemblé plus de 100 personnes autour de quatre sous-thématiques traitées en ateliers, à savoir « nutrition et activité physique », « promotion de la santé au travail », « bien vieillir » et « l'évaluation des actions en matière de prévention et de promotion de la santé ». Ces sessions de réflexions co-animées par Joachim Beck, Anne Dussap-Köhler, Eddie Pradier et Anne Thevenet ont non seulement permis d'informer les participants sur ces thématiques mais aussi de recenser les attentes concernant les poursuites des travaux au sein d'un groupe de travail dédié à ces questions.

Les demandes, en 2012, sont également venues de plus loin : un groupe de directeurs d'écoles danoises est venu en voyage d'études afin de mieux comprendre l'organisation de l'enseignement bilingue dans le Rhin supérieur. Cette question présentait un enjeu important pour les participants, qui exercent leur activité sur un territoire où les minorités (allemande au Danemark et danoise en Allemagne) sont très présentes. Anne Dussap-Köhler et Hannah Wunram, leur ont ainsi permis d'une part d'acquérir une vision globale de la situation et des enjeux dans notre région et d'autre part de visiter des établissements et d'échanger avec les professeurs.

c. Les comités de pilotage

Depuis respectivement 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne les groupes « Santé et sécurité du travailleur par delà les frontières » et « Polīce – Justice – Gendarmerie ». Ces groupes se retrouvent plusieurs fois par an et travaillent, chaque année, à l'organisation d'un grand forum transfrontalier pour le premier et à plusieurs sessions de formations pour le second.

En 2012, le groupe « santé et sécurité du travailleur », piloté par Virginie Conte et Anne Thevenet, a vu grand. Au-delà du forum « traditionnel » de fin d'année qui vient clore une année d'échanges entre services, le groupe a souhaité s'engager pour début 2013 dans la préparation d'une manifestation de grande envergure.

Ainsi, le groupe « sécurité au travail », regroupant les services d'inspection et de contrôle du travail de part et d'autre de la frontière, s'est réuni à plusieurs reprises autour des questions de maintenance dans l'industrie. En effet, l'activité de maintenance, sa mauvaise mise en œuvre ou son absence est responsable de près de 15% des accidents du travail en Europe. Le groupe binational a donc voulu s'intéresser à la question, constater sur place les bonnes et les mauvaises pratiques, échanger sur les pratiques de prévention et de contrôle en la matière et formuler quelques recommandations. Deux visites d'entreprises, l'une en France chez Schaeffler et l'autre en Allemagne chez Daimler, ont pu être effectuées et ont constitué la base des travaux. L'objectif final a été de sensibiliser les entreprises sur ces questions, de mettre en avant l'importance du développement d'une « philosophie maintenance » de l'entreprise -cela pouvant aisément concourir au bon climat de l'entreprise- et également d'insister sur les différences de

règlementation entre la France et l'Allemagne afin de transmettre des informations importantes aux entreprises prestataires de services dans le domaine qui souhaiteraient agir de l'autre côté de la frontière. Le forum qui est venu clore ces échanges s'est tenu le 29 novembre a attiré 80 personnes à Kehl.

Le groupe « santé au travail » a quant à lui débuté ses travaux sur les restructurations d'entreprises très tôt. En effet, l'ambition du groupe est de pouvoir organiser un forum rassemblant 300 personnes au Parlement européen en mars 2013.

Virginie Conte et Anne Thevenet ont donc accompagné les deux groupes dans leur travaux en parallèle : il s'agissait avant tout d'organiser et d'animer de façon bilingue et interculturelle les réunions des groupes, de les soutenir dans la conception des programmes et aussi sur toutes les questions organisationnelles et logistiques. Bien évidemment, la coordination des acteurs prend ici un sens tout particulier et essentiel à la bonne marche des projets.

En dehors des connaissances transversales, à savoir les spécificités structurelles et fonctionnelles ainsi que les bases juridiques pour la coopération transfrontalière, essentielles pour le travail en région frontalière (deux séminaires de deux jours), trois séminaires thématiques ont été proposés dans le cadre du cycle de formations « Police – Justice – Gendarmerie » piloté par Margot Bonnafous et Sarah Seitz. Le séminaire « La lutte contre les vols de métaux – regards croisés franco-allemands » a traité une nouvelle forme de délinquance qui cause des dommages considérables. La lutte contre ce phénomène renferme un fort enjeu transfrontalier. Aussi bien sur les installations ferroviaires que sur les chantiers et dans les hangars d'entreprises, des voleurs s'en prennent aux rails, aux câbles et aux déchets métalliques pour les revendre. L'un des objectifs de ce séminaire a été d'échanger des informations, des expériences et de créer ou intensifier les contacts avec les collègues du pays voisin.

Un autre thème traité en 2012 a été celui de la cybercriminalité. Lors de la formation « Le défi global de la cybercriminalité – les potentiels des approches allemandes, françaises et transfrontalières dans le cadre de la lutte globale contre le phénomène », les participants ont eu l'occasion d'échanger sur les dispositifs, les stratégies d'enquête et les aspects liés à l'analyse technico-légale informatique après la présentation du phénomène criminel depuis les perspectives française et allemande. Des ateliers franco-allemands ont donné l'occasion d'approfondir les connaissances acquises et de s'exercer à la coopération dans un contexte transfrontalier.

Le troisième séminaire thématique du cycle a été consacré aux mesures de contrainte dans le cadre de la procédure pénale. Cette formation a été axée sur l'approche comparative et a eu pour objectif de mieux appréhender les bases légales et les possibilités d'application dans le pays voisin, de se familiariser avec les compétences des différents acteurs et de s'informer sur des caractéristiques spécifiques. Un point important de la formation a été la présentation des défis particuliers dans le cadre de l'application des mesures de contraintes dans un contexte national et international.

En 2012, en marge du cycle, la DIRF (Délégation Interrégionale au Recrutement et à la Formation – Police Nationale) a souhaité associer l'Euro-Institut aux « Assises de la formation » des services de police qui se sont tenues à Strasbourg le 12 décembre 2012. Ces dernières visaient à analyser la relation Policier/Citoyen et à étudier les enjeux qui en découlent en termes de formation. L'idée était, entre autres, de pouvoir comparer différentes approches formation, tant au niveau national (étaient présents l'éducation nationale, la justice, le secteur associatif) qu'en dehors puisque les organisateurs ont souhaité porter un regard sur la situation en Allemagne. Margot Bonnafous a ainsi pu soutenir les organisateurs dans la recherche d'intervenants du côté allemand et participer aux débats.

3. Formations compétences européennes

L'année 2012 a été particulièrement riche dans ce domaine et ce pour deux raisons principales. Au-delà des désormais traditionnelles formations sur la méthodologie d'analyse d'impact à la Commission européenne assurées par Joachim Beck, l'Euro-Institut a développé, au catalogue trois sessions d'information sur les programmes européens dans le cadre du « Mois de l'Europe » ainsi qu'une formation sur les marchés publics en contexte européen. Il a en outre mis en place deux projets à destination des acteurs de la Région du Danube. Nous n'oublions pas ici de citer la coopération avec le Conseil de l'Europe.

Revenons tout d'abord sur les formations du « Mois de l'Europe » : elles avaient pour objectif, un an avant la fin de la période de programmation, de sensibiliser les acteurs aux potentialités existantes en fonction des budgets encore à disposition et de donner les informations que l'on pouvait déjà avoir sur la structuration des programmes dans la nouvelle période 2014-2020.

Trois sessions ont donc eu lieu respectivement sur le FSE (Fond Social Européen) en Alsace, en Bade-Wurtemberg et sur les programmes disponibles dans les domaines de la culture, de la jeunesse des citoyens et des sports. Ce cycle « Quels financements européens pour quel projet ? », mené par Eddie Pradier et Sebastian Rihm, a rassemblé 33 personnes en tout.

Fin 2012, c'est la question de l'état actuel de la modernisation des marchés publics dans l'Union européenne qui a fait débat lors d'une session préparée et animée par Margot Bonnafous. L'objectif était de mieux connaître les réglementations en vigueur en France et en Bade-Wurtemberg, mais aussi les règles européennes applicables, et d'échanger sur les enjeux spécifiques dans le contexte de la coopération transfrontalière. Bien que certains éléments des réglementations soient analogues, la comparaison a permis de souligner quelques spécificités comme par exemple la prise en considération des PME en Bade-Wurtemberg ou, pour la France, le contrôle de légalité des marchés par l'État français. Le projet de plateforme commune des marchés des collectivités en Alsace a permis de faire le lien vers un échange entre participants et intervenants sur les possibilités d'une pratique transfrontalière en matière de marchés publics. De nombreux représentants des collectivités en région frontalière sont conscients des potentiels de marchés qui pourraient regrouper des pouvoirs adjudicateurs français et allemands, mais ils voient également les défis existants, par exemple dans le domaine linguistique ou relatifs à la mise en œuvre. La session aura permis une première réflexion entre la trentaine de participants présents

En 2012, c'est aussi l'orientation « Danube », en appui du Land de Bade-Wurtemberg, qui s'intensifie. En effet, depuis quelques années, l'Euro-Institut et en particulier Joachim Beck, accompagne les réflexions du Land de Bade-Wurtemberg concernant la « stratégie Danube ». Désormais, au-delà de cet accompagnement, l'Euro-Institut (co-) pilote deux projets concrets dans ce cadre : « Administrative Capacity Building » et « Gaining with Training ».

Pour le premier, l'Euro-Institut et les écoles supérieures d'administration de Kehl et de Ludwigsburg ont été mandatés par le Land de Bade-Wurtemberg pour soutenir le développement et le renforcement des capacités administratives de la région du Danube.

Piloté et coordonné par Sebastian Rihm, ce projet vise à développer un curriculum complet pour la formation des acteurs de l'administration dans les régions du Danube. Pour ce faire, il a tout d'abord fallu identifier les partenaires et les motiver à prendre part à l'aventure. Nous nous sommes ainsi rapprochés de l'Université de Ljubljana (Slovénie), de l'Université nationale du service public de Budapest (Hongrie), de l'Université Pavol Jozef Safarik de Kosice (Slovaquie), de l'Université Lucian-Blaga de Sibiu (Roumanie), de la fondation pour la formation continue de Roumanie, de l'Université Babes Bolyai de Cluj (Roumanie) et enfin de l'Université technique de Gabrovo (Bulgarie). Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2012 avec pour objectif de développer et de tester des parties du futur curriculum. Afin de poursuivre les travaux et consolider leur

partenariat, les acteurs de ce projet ont décidé de déposer en 2013 une demande de co-financement LEONARDO.

Le second projet, « Gaining with Training », réunit l'Europazentrum de Stuttgart, le Donaubüro Ulm et l'Euro-Institut. L'idée de ce projet est de former les acteurs locaux dans la région du Danube aux stratégies européennes, aux possibilités de financements européens et également aux défis que représente le dépôt de candidatures pour un projet européen. Le rôle de l'Euro-Institut et de Joachim Beck et Sebastian Rihm en particulier consiste ici à appuyer les modules de formations sur place grâce à la méthodologie d'analyse d'impact des projets sur le territoire qu'ils ont développé initialement dans le contexte irlandais avec le Centre for Cross-Border Studies en 2011. Bien entendu le défi est d'adapter la méthodologie aux réalités locales, d'apporter les connaissances nécessaires en matière de management interculturel de projet et de motiver d'éventuels futurs porteurs de projets. Trois séminaires ont eu lieu en 2012 en Serbie, en Roumanie et en Croatie et ont été couronnés de succès : les participants, extrêmement motivés, ont développé des idées innovantes qui ne demandent maintenant plus qu'à être concrétisées !

Enfin, en 2012, notre coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe nous a donné l'occasion de co-organiser une manifestation sur la gouvernance multi-niveaux et la coopération transfrontalière le 30 mai 2012 à Innsbruck. Cette conférence aura été l'occasion pour Joachim Beck de présenter le concept novateur de gouvernance horizontale. En effet le renforcement de la subsidiarité horizontale – moyens permettant d'assurer la liberté d'action qui convient aux différents niveaux de administratif / de gouvernement – est, plus que jamais, crucial pour l'efficacité de la coopération transfrontalière. L'Euro-Institut a été mandaté par le Congrès pour rédiger un rapport sur ces questions (à paraître en 2013).

II. Le conseil et les études

Après la formation qui représente 50% de l'activité de l'Euro-Institut, le conseil et les études sont le domaine d'action le plus important de l'Euro-Institut, avec 18% de l'activité. Ces projets sont particulièrement importants pour notre public cible dans la mesure où ils permettent d'analyser en profondeur certains aspects. En 2012 encore, les projets de conseil ou les études ont touché des domaines variés comme la santé ou l'aménagement du territoire. Ces projets se sont déroulés pour certains dans l'espace du Rhin supérieur mais nous ont aussi emmené au-delà...jusque aux frontières du Caucase !

1. **Accord cadre franco-allemand sur la coopération sanitaire : 7 ans après sa signature, quel bilan ?**

L'Euro-Institut a réalisé pour le compte du ministère français de la santé et du ministère fédéral allemand de la santé une évaluation de la mise en œuvre de l'accord-cadre franco-allemand sur la coopération sanitaire transfrontalière. Les travaux se sont étalés entre mars et novembre 2012. Signé en 2005 et entré en vigueur en 2007, cet accord inter-étatique, qui couvre l'ensemble de la frontière franco-allemande, instaurait un cadre juridique pour la mise en place de conventions locales de coopération dans le domaine sanitaire et des secours d'urgence. C'est sur cette base qu'ont été conclues notamment les conventions Alsace/Bade-Wurtemberg et Alsace/Rhénanie-Palatinat sur l'aide médicale d'urgence qui posent les bases d'une assistance mutuelle des services de secours, par exemple en cas d'indisponibilité momentanée des moyens dans l'un des deux pays. Peuvent être citées également la convention de coopération entre l'Alsace et le Centre des grands brûlés de Ludwigshafen prévoyant la possibilité d'une prise en charge des grands-brûlés alsaciens à Ludwigshafen, ou encore le projet de convention entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le Centre épileptique de Kork qui coopèrent en vue d'une meilleure prise en charge des épilepsies graves. L'évaluation menée par Eddie Pradier et Anne Dussap-Köhler avec l'aide de Clarissa Dahmen a porté sur deux volets. Dans un premier temps, il s'agissait de procéder à une analyse de l'existant en recensant les conventions de coopération signées sur la base de l'accord, et en mettant en évidence les difficultés et bonnes pratiques rencontrées au niveau de leur émergence, de leur élaboration et de leur mise en œuvre. Le deuxième volet de l'évaluation avait un caractère prospectif et visait à identifier les domaines présentant des potentiels encore inexploités pour la mise en place de futures coopérations et à formuler des recommandations en vue d'une optimisation de la mise en œuvre de l'accord. L'évaluation a conduit à la formulation de 11 pistes d'optimisation, tantôt stratégiques, tantôt plus opérationnelles, qui ont été présentées aux autorités de régulation compétentes – les ministères en charge de la santé au niveau des Länder de Sarre, Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat, ainsi que les Agences régionales de santé des régions Alsace et Lorraine – et validées par ces dernières.

2. **Région Nord-Pas de Calais : Retombées du fort positionnement de la Région dans la gestion des programmes INTERREG ?**

Entre mars et novembre 2012, l'Euro-Institut a mené en partenariat avec le cabinet Viaregio (chef de file) une évaluation pour le compte de la Région Nord-Pas de Calais qui portait sur les effets des fonctions exercées par la collectivité régionale en tant qu'autorité de gestion (AG) et/ou autorité nationale (AN) de quatre programmes INTERREG. Rappelons que la Région Nord-Pas-de-Calais est AG et AN à la fois du programme INTERREG C (couvrant l'ensemble de l'UE), du programme INTERREG B « Europe du Nord-Ouest », et du programme INTERREG A « Deux mers ». Elle est en outre AN du programme INTERREG A « France-Wallonie-Flandres », les fonctions d'AG étant ici assurées par la Wallonie. Il ne s'agissait pas d'évaluer mise en oeuvre du

programme, mais d'analyser les retombées des fonctions exercées par la Région pour la collectivité elle-même ainsi que pour le territoire régional et ses opérateurs. Les principales questions évaluatives portaient sur les retombées en termes d'image, de visibilité et de positionnement au niveau européen ainsi qu'en termes de dynamisme de coopération et de développement d'une culture de coopération territoriale. L'un des intérêts de cette évaluation conduite par Eddie Pradier et Joachim Beck résidait dans le fait que la Région Nord-Pas-de-Calais couvre en tant qu'AG l'ensemble des trois volets (A, B et C) de la coopération territoriale européenne et fait figure d'AG modèle en la matière.

3. Aménagement du territoire dans l'espace du Rhin supérieur : vers un approfondissement de l'information mutuelle ?

L'Euro-Institut a été mandaté en septembre 2012 par le groupe « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur (CRS) pour l'élaboration d'un accord de coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire. Eddie Pradier et Joachim Beck travaillent sur ce projet en partenariat avec l'ADEUS. L'accord doit prévoir des procédures pour une information précoce et réciproque – voir une consultation – des acteurs concernés du pays voisin sur les documents de planification et les projets en lien avec l'aménagement du territoire ayant des incidences sur le territoire frontalier voisin. Il vise à compléter le guide de procédures de la CRS – qui ne concerne que l'environnement - dans des domaines dans lesquels la concertation reste facultative malgré des impacts transfrontaliers potentiellement importants. Cet accord doit permettre de renforcer le réflexe transfrontalier des acteurs et d'améliorer la prise en compte des éventuels effets négatifs d'un projet sur le territoire voisin. Il s'agit également de favoriser la bonne prise en compte des projets du voisin dans sa propre stratégie d'aménagement et de développement du territoire, et de contribuer ainsi à un renforcement de la cohérence des stratégies développées de part et d'autre de la frontière. L'Euro-Institut a, dans un premier temps, réalisé une enquête écrite auprès des experts concernés du Rhin supérieur, afin d'effectuer un premier recensement des pratiques existantes et des attentes des acteurs à l'égard d'un futur accord. Les travaux se poursuivront en 2013 avec une série d'ateliers stratégiques nationaux, puis un atelier trinational dans le cadre duquel il s'agira de trouver un consensus au niveau politique entre les différentes parties prenantes. L'accord devrait être signé par le Comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur en novembre 2013.

4. Développement local dans le Sud-Caucase

L'Euro-Institut a été sollicité par la GIZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) pour une mission d'évaluation des progrès réalisés par les pays du Sud-Caucase notamment par la Géorgie et l'Arménie dans le domaine du développement local et régional. Grâce à sa connaissance des politiques et la mise en œuvre des actions de développement local en France, en Allemagne et en Suisse, Joachim Beck a pu, sur place, rencontrer les acteurs politiques, administratifs aux différentes échelles (locales, régionales, nationales) et mener des entretiens constructifs avec eux. L'objectif a été de faire un point de situation dans un premier temps, et ensuite de pouvoir accompagner ces territoires de manière ciblée grâce à des éléments bibliographiques, des échanges, des récits d'expériences et la présentation de bonnes pratiques. Bien entendu les questions transfrontalières, extrêmement importantes dans la région, ont pu être abordées.

5. Accompagnement de futurs Euro-Instituts

Si nous travaillons avec 12 organismes agissant dans le domaine de la formation, de l'accompagnement et du conseil en coopération transfrontalière au sein du TEIN (Transfrontier

Euro-Institut Network), nous accompagnons de plus près la mise en place de deux Euro-Instituts, l'un à la frontière polono-tchéco-slovaque, et l'autre à la frontière franco-espagnole, en Catalogne.

Depuis 2005, l'Euro-Institut a noué des relations avec l'association OLZA basée à Cieszyn en Pologne et parallèlement avec l'Institut Euroschola situé à Trinec du côté tchèque. Nous avons accompagné ces partenaires, et notamment l'association OLZA dans sa démarche qui a pour objectif de mettre en place un Euro-Institut trinational polono-tchéco-slovaque. Une étude de faisabilité a été faite sur place par les acteurs locaux, avec le soutien de l'Euro-Institut. Désormais, un réseau d'acteurs porte l'idée d'un « Euro-Institut PL-CZ-SK ». La première manifestation organisée dans ce cadre a été pilotée par l'Université de Silésie, l'un des membres du réseau, et portait sur les questions de l'humour en politique et les stéréotypes dans les relations transfrontalières. L'Euro-Institut y a participé activement via la présence d'Anne Thevenet, qui a pu profiter du déplacement pour avancer sur les échanges bilatéraux.

Du côté de la frontière franco-espagnole, après une formation de l'équipe sur « le management et le travail en équipe binationale à distance » en janvier 2012, Anne Thevenet, soutenue par Anne Dussap-Köhler et Eddie Pradier, a finalisé l'étude de faisabilité de l'Euro-Institut Catalan Transfrontalier (EICT) en septembre 2012. Ce rapport a mis en lumière les besoins identifiés par les acteurs de la région tant en matière de formation que de conseil, d'accompagnement ou encore de recherche. En effet, l'une des spécificités de cet Euro-Institut qui s'appuie sur les Universités de Perpignan et de Gérone est de vouloir intégrer la recherche en et sur le transfrontalier dans les activités de l'EICT tout en développant un centre de ressources sur les questions transfrontalières (démarche qui pourra d'ailleurs être reliée au TEIN). Bien entendu, l'étude a également traité les questions de communication interne et externe, d'organisation, de gouvernance et de structuration juridique. Nous espérons ainsi que l'EICT pourra définir des bases solides pour son action.

III. L'Euro-Institut, plateforme neutre, accompagne les acteurs du territoire

Outre des demandes ponctuelles de recherches d'interlocuteurs, d'informations, de documents, l'Euro-Institut a pu mener, en 2012, les projets d'accompagnements décrits ci-dessous. Au-delà des actions fortes comme le soutien apporté pour la préparation d'un atelier dans le cadre du tout premier forum mondial pour la démocratie, 2012 a été marqué par l'avènement du projet INTERREG « Gouvernance pour le pilier Sciences de la RMT » permettant le recrutement d'un coordinateur à plein temps du pilier « Sciences » de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur : cela vient couronner deux ans d'investissement pour ce projet.

1. Nutri.net : la dernière ligne droite

L'accompagnement de ce projet INTERREG mené par un groupe de chercheurs et experts spécialisés dans le domaine de la nutrition a débuté en 2010, au démarrage du projet, et s'est terminé en mai 2012 avec la manifestation de clôture du projet. Le rôle de l'Euro-Institut et d'Anne Dussap en particulier, soutenue par Katharina Heilek puis Hannah Wunram, a été d'accompagner les acteurs à différentes étapes du projet par la formation, l'animation bilingue et interculturelle de réunions de l'équipe projet ainsi que l'accompagnement organisationnel et logistique de la conférence du 24 mai 2012 portant sur le thème « Des produits alimentaires régionaux au service de la santé » qui a visé, entre autres, à la restitution des résultats du projet.

2. Formation trinationale pour la performance énergétique des bâtiments

L'Euro-Institut a soutenu et accompagné la série de séminaires trinationaux sur la performance énergétique des bâtiments du réseau sur l'énergie et le climat de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur, TRION.

Les tâches de l'Euro-Institut dans le cadre de ce projet de formations ont été multiples. Tout d'abord, Margot Bonnafous a organisé le premier séminaire de la série sur le thème « La mobilité transfrontalière des professionnels du bâtiment », dont l'objectif consistait principalement en la familiarisation des participants avec les différentes dispositions légales de la construction en Allemagne, en France et en Suisse et ainsi qu'avec la dimension interculturelle en vue d'une coopération.

En plus des tâches organisationnelles et de coordination, l'Euro-Institut a également été sollicité pour un soutien sur les aspects pédagogiques de ces séminaires. Margot Bonnafous a donc ainsi volontiers transmis son expérience et sa méthodologie spécifique adaptée au domaine de la formation transfrontalière à l'occasion d'un atelier rassemblant les coordinateurs de chacun des séminaires. Ces derniers, ainsi familiarisés avec les exigences particulières du management des formations transfrontalières, ont pu aborder les formations du cycle plus sereinement et efficacement.

3. Le Lieu d'Europe, premières réflexions sur une exposition européenne

Sollicité par la Ville de Strasbourg, l'Euro-Institut a participé activement au comité scientifique du « Lieu d'Europe ». Ce lieu, devra être un lieu d'échange, d'information, de dialogue sur les questions européennes. Pour ce faire les bâtiments (dans et autour de la Villa Kaysersguet) seront réaménagés et compteront, entre autres, une salle d'exposition. C'est sur le contenu de cette exposition qu'a travaillé le comité scientifique qui compte l'Euro-Institut, représenté par Anne Thevenet, parmi ses membres.

4. Strasbourg, capitale mondiale de la démocratie

Du 5 au 11 octobre 2012 s'est tenu à Strasbourg le premier forum mondial de la démocratie. Dans ce cadre, le Département du Bas-Rhin a souhaité l'appui de l'Euro-Institut pour la conception et l'animation d'un Carrefour sur le thème « Démocratie sans frontière : comment la coopération transfrontalière peut aider à dépasser les conflits, mieux vivre ensemble et, in fine, renforcer la démocratie ».

Des intervenants de France, de Suisse, d'Irlande mais aussi de Serbie, du Mexique, d'Azerbaïdjan ou encore d'Ouganda étaient présents pour témoigner, partager leurs expériences et participer à la réflexion générale sur l'apport de la coopération transfrontalière à la démocratie animée par Joachim Beck et Annette Gerlach d'ARTE.

5. Une maison du travailleur frontalier à la frontière franco-belge

La Maison de l'emploi de Lys Tourcoing qui agit sur le territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a lancé l'idée de créer, sur son territoire, une « maison du travailleur frontalier » en collaboration avec ses partenaires belges. Le nombre important de travailleurs frontaliers mais aussi le faible taux de chômage en Flandre combiné à une population jeune du côté français ont motivé ce projet. Dans ce cadre, une délégation s'est rendue dans plusieurs territoires proposant des services similaires, dont le Rhin supérieur, afin de pouvoir effectuer un benchmark. Une journée a donc été organisée afin de présenter les institutions du pôle de compétences. Anne Thevenet et Eddie Pradier ont également pu mettre en relation la délégation avec la Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg et ses partenaires allemands, ce qui a donné une possibilité supplémentaire d'ouvrir les réflexions de la délégation.

6. La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur : une source d'inspiration pour la coopération en Amérique centrale ?

En juin 2012, une collaboratrice de la GIZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit), amenée à partir le mois suivant en Amérique centrale, a souhaité effectuer un passage à l'Euro-Institut dans le cadre de sa « formation d'adaptation au poste ». Pendant une semaine, elle a pu s'entretenir avec plusieurs membres de l'équipe sur leur travail mais aussi sur la coopération transfrontalière en général, le management de projet et certains aspects thématiques comme la coopération en matière d'aménagement du territoire. Elle a également eu l'opportunité d'assister à différentes formations intéressantes pour elle tant sur le contenu que sur la méthode. Forte de cette expérience, elle pourra aborder la composante « coopération transfrontalière » de son travail en Amérique centrale de manière plus efficiente.

7. Label européen d'excellence en matière de gouvernance du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe a sollicité l'Euro-Institut pour l'aider dans sa démarche de mise en réseau de communes européennes sur la thématique de la bonne gouvernance.

Margot Bonnafous a ainsi organisé une rencontre où les représentants de communes allemandes ont pu discuter de l'opportunité du lancement du label européen d'excellence en matière de gouvernance dans leur ville. Sur la base de témoignages de villes françaises, ils ont pu mesurer la pertinence d'un tel outil et les démarches que cela impliquerait.

Pour rappel, ce label, également dénommé ELOGE (European Label of Governance Excellence) est l'un des piliers de la Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance du Conseil de l'Europe. Cette dernière est basée sur 12 principes parmi lesquels la participation citoyenne, un

comportement éthique, la transparence, l'ouverture, l'efficacité, l'efficience, les droits de l'homme. ELOGE est actuellement testé dans une quarantaine de collectivités territoriales européennes dans 8 pays différents mais pas encore en Allemagne.

8. Un coordinateur pour le pilier « Sciences » de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

Le 1er janvier 2012, le coordinateur du pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur a pris ses fonctions à l'Euro-Institut de Kehl. Ce poste est co-financé par l'Union Européenne dans le cadre d'un projet INTERREG IV. En plus de l'Euro-Institut, porteur du projet INTERREG, les partenaires suivants co-financent le projet : l'Université de Strasbourg, le Karlsruher Institut für Technologie (KIT), l'Albert-Ludwig-Universität de Freiburg, l'Université de Koblenz-Landau, l'Universität für Verwaltungswissenschaften de Speyer, la Région Alsace, le Land de Bade-Wurtemberg ainsi que le Land de Rhénanie-Palatinat.

L'objectif principal de la mise en place du coordinateur du pilier Sciences est la réalisation d'une fonction pratique de soutien et de service pour les acteurs du pilier Sciences. Le coordinateur contribue au développement de synergies entre les établissements d'enseignement supérieur et les différents niveaux de formation ainsi qu'à la stimulation d'approches innovantes en matière de coopération transfrontalière dans les domaines de la recherche et de la science à l'aide de mises en réseaux et d'échanges entre les acteurs concernés.

L'une des actions principales en 2012 a consisté en l'organisation des premières journées transfrontalières de la Science (« Dialog Science »). Ces journées ont eu lieu du 4 au 26 octobre 2012 et ont compris 12 manifestations transfrontalières dans 4 villes différentes de la RMT. L'Euro-Institut a contribué à ces journées notamment par l'organisation d'un collège de doctorants le 10 octobre 2012 au KIT sur le sujet « Faire un doctorat transfrontalier – options de carrière pour le Rhin supérieur ? », suscitant un grand intérêt auprès des doctorants et étudiants en fin de cursus qui y ont participé.

IV. Les réseaux : être plus forts, plus visibles, ensemble

L'Euro-Institut prône sans relâche que la coopération transfrontalière c'est : travailler ensemble pour apporter des solutions à des problèmes qu'on ne pourrait pas résoudre seul ou encore développer des potentiels qui n'existent que si on rassemble les ressources de plusieurs territoires... Aussi l'Euro-Institut attache beaucoup d'importance à appliquer cette règle : le travail en réseau constitue, en effet, une réelle opportunité pour l'amélioration des pratiques quotidiennes, le développement de nouveaux produits ou encore une reconnaissance accrue dans le Rhin supérieur et au-delà.

1. L'Association Europa : un réseau scientifique européen spécialisé dans l'administration publique

L'Association EUROPA est un réseau dont l'objectif principal est la recherche et l'expertise dans le domaine de l'administration publique en Europe. 20 pays européens y sont représentés. L'Euro-Institut en est membre depuis plusieurs années et participe activement aux travaux de l'association.

En 2012, Margot Bonnafous a participé à l'assemblée générale ainsi qu'au conseil scientifique qui ont eu lieu en avril 2012.

L'une des principales activités en 2012 a été la poursuite du projet REMAP qui consiste en l'expansion et l'institutionnalisation d'un réseau européen de chercheurs et de praticiens - agents publics de l'Etat et des collectivités décentralisées - qui, dans les domaines du droit, des sciences administratives et politiques, de l'économie et de la sociologie, sont spécialisés dans les différents domaines de l'action publique en Europe.

D'autres actions ont été menées, notamment la réalisation d'un colloque européen en novembre 2012 sur la thématique « Quel avenir pour le modèle politique européen ? ». L'Euro-Institut a activement contribué à sa conception et à la recherche d'intervenants.

Par ailleurs, Margot Bonnafous a rédigé deux articles dans la revue de l'association, la REAP (Revue Européenne de l'Action Publique). Le premier portait sur « La coopération policière en Europe – l'exemple d'une région frontalière franco-allemande » et le second sur « La participation citoyenne dans le Bade-Wurtemberg ».

2. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) : le réseau pour la professionnalisation des acteurs du transfrontalier en Europe

Le TEIN a réellement pris son envol en 2012. Lancé en octobre 2010 grâce à un projet « Leonardo Partenariat », les partenaires ont, pendant deux ans, chercher à mieux se connaître, à échanger sur leurs pratiques, à apprendre les uns des autres.

Ainsi, les membres du réseau ont élaboré des « fiches d'identités » précisant leurs activités en matière de formation, d'accompagnement et de recherche en coopération transfrontalière.

Parce que chaque territoire a ses spécificités et que nous avons pris la mesure de l'importance de la prise en compte de ces différences dans notre réseau, les membres ont également réalisé des « fiches de présentation » des territoires sur lesquels ils sont actifs.

Ces documents ont été regroupés pour le grand public sur le site internet du réseau mis en ligne en 2012 (www.transfrontier.eu). En termes de communication, le réseau s'est également doté d'un logo et d'une brochure de présentation.

Les résultats de cette première étape de travaux ont été présentés à Bruxelles lors d'une conférence qui a eu lieu le 10 juillet dans les locaux de la représentation du Land de Bade-Wurtemberg et qui a été conçue en collaboration avec la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) et l'ARFE (l'Association des Régions Frontalières d'Europe). 120 participants ont pu débattre des questions relatives au futur de la coopération territoriale en Europe et du rôle de la

professionnalisation des acteurs dans ce cadre. Les interventions des personnalités (Wolfgang Streitenberger (DG Regio), Michel Delebarre, Président de la MOT, Karl-Heinz Lambertz, Président de l'ARFE, Joscha Frey, Président de l'Euro-Institut, Jan Olbrycht et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, tous deux députés européens, Pat Colgan, du Special EU Programmes Body (Irlande) et Peter Friedrich, Ministre pour le Bundesrat, l'Europe et les Affaires internationales du Bade-Wurtemberg) ont été garantes d'échanges de qualité qui ont également permis de nouer des contacts entre les participants. C'est à cette occasion qu'a été signé la Charte du TEIN par les membres du réseau.

Au-delà de ces réalisations, le réseau, piloté par Sebastian Rihm et Anne Thevenet a défini une stratégie pour la poursuite de ses travaux. Les partenaires ont ainsi souhaité concrétiser leur engagement par un projet « LEONARDO Transfert d'innovation » : le projet PAT-TEIN (Professionalizing Actors of Transfrontier Cooperation – Transfrontier Euro-Institut Network). Ce dernier vise à transférer, vers cinq frontières pilotes, deux outils qui ont fait leurs preuves dans le Rhin supérieur. Il s'agit d'une mallette pédagogique pour la formation de chefs de projets transfrontaliers et d'un guide interculturel sur l'animation de réunions transfrontalières.

L'enjeu est de pouvoir ensuite former les futurs porteurs de projets et autres acteurs de la coopération à différentes frontières en Europe. La première réunion qui a eu lieu à Villach les 30 et 31 octobre 2012 a donné l'occasion aux partenaires de se familiariser avec ces outils et d'esquisser les grandes lignes du processus d'adaptation frontière par frontière en respectant les cultures de coopération mais aussi les cultures pédagogiques.

La force de ce réseau est aussi de favoriser les projets bilatéraux (comme entre l'Euro-Institut et le Centre for Cross-Border Studies) et l'émergence de nouveaux projets (l'Euro-Institut a ainsi impliqué les partenaires slovènes dans le projet « administrative capacity building »)

3. Autres réseaux

Au-delà de ces deux grands réseaux, l'Euro-Institut poursuit ses coopérations au sein du pôle de compétences : à ce titre nous soulignons ici la manifestation du 15 juin 2012 organisée entre autres en coopération avec INFOBEST Kehl/Strasbourg et le Centre Européen de la Consommation sur la protection sociale (cf. Partie 2, I, 2, a).

Nous avons également participé à diverses manifestations organisées par la MOT (l'assemblée générale de l'association ainsi que le premier séminaire européen sur l'observation des territoires transfrontaliers) et de l'ARFE (Conférence annuelle « Mobilité transfrontalière du marché du travail - expériences, problèmes, défis »).

Nous avons également participé activement aux travaux du PEAP, Pôle Européen d'Administration Publique de Strasbourg, qui réunit, au niveau des partenaires pédagogiques, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), l'INET (Institut National des Etudes Territoriales), l'Université de Strasbourg, l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Strasbourg et l'Euro-Institut. Nous reviendrons sur cette coopération dans la partie VI de ce rapport.

V. Interventions extérieures : une ouverture vers de nouveaux horizons et une reconnaissance de l'expertise de l'Euro-Institut

Nous nous concentrerons ici sur les événements principaux, et c'est avec une intervention en janvier dans la ville frontalière de Jestetten que nous allons commencer.

En effet, Anne Thevenet a été chargée de présenter l'Euro-Institut et le TEIN lors de l'inauguration de la GFGZ (Gesellschaft zur Förderung der Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit : société pour la promotion de la coopération transfrontalière). Cette structure pilotée par Florian Schmid vise à renforcer la connaissance du voisin et l'identité transfrontalière à la frontière germano-suisse en proposant des conférences, des formations grand public, des voyages d'études aux citoyens de tous âges. Cette première étape établit les bases de coopérations futures fort intéressantes.

Désormais spécialiste du sujet, Margot Bonnafous s'est rendue à Stuttgart à l'invitation du Ministère d'Etat du Bade-Wurtemberg afin de participer à un atelier de réflexion à dimension européenne sur la thématique « How to Make Good Citizen Participation Relevant in European Regions ».

C'est également Margot Bonnafous qui a eu l'occasion d'intervenir sur « Les effets de la décentralisation sur l'échelon communal sous un angle comparatif » lors du 5^{ème} forum régional Limousin des directeurs généraux des collectivités territoriales le 30 mars 2012.

En mars 2012, Eddie Pradier a, quant à lui, assuré une intervention dans le cadre du séminaire transfrontalier « La Lorraine gaumaise : vers une structure juridique de coopération transfrontalière ? », organisé par l'Institut de la gouvernance territoriale (IGT) pour le compte de l'office de tourisme transfrontalier du pays de Montmédy. L'intervention portait sur le thème « Gouvernance et insertion dans le territoire d'une structure transfrontalière », l'objectif de la manifestation étant d'accompagner les acteurs locaux dans le développement de leur coopération en matière de tourisme.

Forte de son expérience d'accompagnement de projets, de formation et de réalisation d'études dans le domaine de la santé, Anne Dussap-Köhler a représenté l'Euro-Institut lors de la conférence « Citoyenneté européenne, circulation des patients et maîtrise des dépenses de santé » et a animé la table ronde « la coopération en matière de soins et maîtrise des dépenses de santé : quel avenir ? » co-organisée par l'Institut de l'Ouest Droit et Europe et l'Institut Max-Planck de droit social et de politique sociale, laboratoire de droit social étranger et international (MPI, Munich). Les actes de cette conférence, à paraître en 2013, reprendront également un article rédigé par Anne Dussap-Köhler.

Joachim Beck a, quant à lui, présenté la coopération dans l'espace du Rhin supérieur à une délégation d'experts venus des pays Baltes, lors d'une conférence organisée par le Conseil de l'Europe. Il a également été invité par le Club d'Affaires franco-allemand, dans le cadre d'une conférence organisée dans le cadre de la semaine de l'entrepreneur européen, à présenter l'Etude réalisée par l'Euro-Institut pour le compte de la FEFA (Fondation Entente Franco-Allemande) sur la corrélation entre le bilinguisme et l'emploi. L'Université de Strasbourg a également sollicité Joachim Beck dans le cadre de plusieurs manifestations pour donner un éclairage sur certains aspects de la coopération transfrontalière.

VI. La recherche appliquée : 4 publications en préparation

En 2012, en parallèle des articles publiés par Margot Bonnafous dans la REAP ou par Anne Dussap-Köhler dans les actes du colloque relatif à la mobilité des patients déjà évoqué ci-dessus, d'autres articles ont été publiés.

Anne Thevenet a pu faire part de son expérience dans le Rhin supérieur à un public polonais à travers l'article « Quelques pistes pour dépasser les barrières qui apparaissent lors de projets de coopération entre la France et l'Allemagne dans l'espace du Rhin supérieur » à paraître prochainement dans une revue polonaise.

Joachim Beck a, entre autres, livré un article sur « European cross-border cooperation of the future: capacity-building and the principle of "horizontal" subsidiarity » à l'ABS (Association of Border Studies) en vue de la publication des actes de leur conférence européenne qui s'est tenue à Lisbonne en septembre 2012. Il a par ailleurs travaillé à la rédaction de cinq autres articles qui seront également publiés dans des ouvrages collectifs.

Nous soulignons ici que 2012 a été une année riche en travaux d'édition qui seront concrétisés en 2013. Ainsi, trois publications sont en cours de finalisation dans le cadre du PEAP. D'une part, les deux derniers volumes du cycle « Vivre et penser la coopération transfrontalière », réalisé avec l'Université de Strasbourg et principalement le laboratoire FARE (Frontières, Acteurs, et Représentations de l'Europe) qui porteront sur « Intégration et identités (trans-)régionale » pour le volume 5 et « Vers une cohésion territoriale ? » pour le volume 6. D'autre part, les actes de l'étude et du colloque sur les questions de cultures administratives transnationales, projet mené en coopération avec l'ENA.

Une dernière publication « Perspectives de la gouvernance locale en Europe » - est en préparation et reprendra les travaux du colloque organisé conjointement par l'Euro-Institut, l'Ecole Supérieure d'Administration de Kehl, l'Association EUROPA et le Conseil de l'Europe, en septembre 2011 sur « La démocratie participative locale en Europe : tendances et évolutions ».

Nous réitérons ici l'importance de ces travaux qui nous permettent d'une part de capitaliser nos expériences et d'autre part de prendre du recul par rapport à notre pratique et ainsi, à terme, de faire évoluer nos méthodes pour qu'elles soient toujours mieux adaptées aux besoins des acteurs.

Conclusion

2012 aura été une année riche et ambitieuse. Nous avons pu donner une nouvelle perspective à l'Euro-Institut en adoptant de nouveaux statuts. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces succès, toutes les personnes qui nous ont fait confiance,

et plus particulièrement :

- nos membres, à savoir la Région Alsace, le département du Bas-Rhin, la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la ville de Kehl
- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg
- notre Président Josha Frey, Membre du Parlement du Bade Wurtemberg
- notre Vice-Présidente Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

sans oublier bien évidemment :

- nos stagiaires : Ségolène Allix, Aurélie Barus, Clarissa Dahmen, Marie Delahaye, Juliette Frénois, Miriana Gérard, Clemens Schweizer et Hannah Wunram
- ainsi que notre équipe :
 - Margot Bonnafous, responsable de formations
 - Virginie Conte, gestionnaire de projets
 - Anne Dussap-Köhler, responsable de formations
 - Katharina Heilek, gestionnaire de projets (jusqu'en avril 2012)
 - Vera Jablunka, assistante de formations et de projets
 - Claude Penner, comptable
 - Eddie Pradier, responsable études
 - Sebastian Rihm, gestionnaire de projets
 - Christine Schwarz, assistante de direction
 - Sarah Seitz, gestionnaire de projets (depuis mai 2012)
- et pour le Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur
 - Simon Lang, coordinateur (jusqu'en août 2012)
 - Janosch Nieden, coordinateur (depuis septembre 2012)
 - Et leurs collaborateurs et stagiaires : Raphaëlle Grisel, Mereike Wagner

pour leur engagement remarquable.

Joachim Beck et Anne Thevenet